

Convention Gouvernement – CGE et CDEFI Signature du 2 février 2010

Madame et Monsieur les Ministres, Monsieur le Commissaire, Monsieur le Président de la CDEFI, Monsieur le Directeur Général, Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Il y a cinq ans, la Conférence des Grandes Ecoles, alors présidée par Christian Margaria aujourd'hui conseiller auprès du Commissaire, avait été à l'origine de la charte pour l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. La Conférence est très fière et très heureuse aujourd'hui de l'acte symbolique que tous les signataires posent ensemble. Nous sommes heureux que le travail que nous menons avec le gouvernement depuis l'été dernier ait été accéléré et élargi par le débat public de ce mois de janvier.

Nous nous engageons ensemble à tout faire pour qu'un plus grand nombre de jeunes d'origine défavorisée accède aux Grandes Ecoles. Aujourd'hui 23% de nos jeunes sont boursiers, nous voulons ensemble que ce chiffre augmente ; les changements actés en prépas seront observés sous peu dans les écoles, conformément aux orientations fixées par le gouvernement.

Cette charte nous engage ensemble à nombre de choses. Nous oeuvrerons pour que toutes les écoles s'inscrivent rapidement dans les cordées de la réussite. Nous avons observé combien ce dispositif, inventé ensemble, est puissant. Nous voyons depuis huit ans les avènements de milliers de jeunes être métamorphosés par ces programmes, qui ont un impact considérable pour l'ensemble du lycée. Vous pouvez compter sur les Grandes Ecoles, sur tout le territoire.

Nous nous engageons aussi pour contribuer, là où nous sommes, à une meilleure information et orientation dans les lycées et les collèges. La barrière de l'information est la première autocensure des jeunes brillants d'origine modeste. Nous voulons y répondre.

Nous souhaitons que nos établissements soient plus ouverts à l'apprentissage. Plus de la moitié des grandes écoles de management pratiquent déjà l'apprentissage, comme plusieurs dizaines d'écoles d'ingénieurs. Nous pouvons sans doute faire mieux, mais vous savez que les conseils régionaux ne sont pas toujours favorables à l'apprentissage au niveau du master ; nous comptons sur le gouvernement pour que, notamment par le FNDMA, des ressources soient disponibles pour financer davantage d'apprentis dans nos établissements.

D'une manière plus générale nous élargirons l'information sur la variété des systèmes de financement existant pour soutenir les étudiants dans les écoles. Il peut y avoir paradoxe à ce que les établissements qui ont les premiers supprimé les frais de concours pour les boursiers soient les établissements associatifs et consulaires, qui ne reçoivent pratiquement aucun subside de l'Etat. Les établissements ont pris largement les devants ; nous sommes heureux que les groupes de travail que vous avez annoncés permettent de travailler ces questions financières.

Nous nous engageons ensemble pour la promotion des filières technologiques. Mais il faudra surtout s'occuper de l'amont : aujourd'hui des places existent dans les écoles, souvent elles ne sont pas pourvues faute de candidats assez bons.

Enfin nous nous sommes engagés ensemble à étudier avec soin les mécanismes des concours. Nous comparerons les performances des élèves bousiers et non-bousiers, dans les concours après prépas comme au niveau du baccalauréat. Merci d'avoir également étendu cette étude aux filières sélectives universitaires : quand on constate que 49,6% des étudiants en filières scientifiques sont d'origines sociales CSP ++, exactement identiques à celles des CPGE, il est clair que les phénomènes d'autocensure touchent toutes les formations longues, mais il reste à voir comment, de manière rigoureuse. Nous n'avons aucun tabou, les concours sont très différents selon les écoles, et nous avons inventé les TIPE. Mais tout changement exige une grande rigueur dans l'analyse et la mise en œuvre.

Voilà ce à quoi nous nous sommes engagés.

Dans cet échange ce matin, nous avons aussi envie d'être plus prospectifs.

Nous avons proposé de publier dans six mois un « livre blanc des expériences d'ouverture sociale de la CGE ». Ce travail est porté par le groupe « Ouverture sociale » de la CGE.

Nos missions universitaires sont de préparer les moyennes et hautes qualifications dont la France a besoin, développer concepts, idées, innovations et entreprises, tout au long de la chaîne de valeur ajoutée du savoir, et de participer à l'attractivité internationale de la recherche et de l'enseignement supérieur français.

Les grandes écoles participent pleinement à ces missions. Le dispositif massif que nous sommes devenus, qui délivre 40% des diplômes de niveau master en France, et prépare dans ses laboratoires le tiers des doctorats français, représente un enjeu considérable par la responsabilité que le pays nous confie. Le grand emprunt est une autre occasion d'exprimer cette responsabilité ; les grandes écoles, au nom de l'objectif d'excellence constitutif du grand emprunt, participeront pleinement à des entités futures candidates.

L'attractivité internationale des institutions universitaires françaises en général a progressé pendant les cinq dernières années, et de l'étranger les distinctions entre écoles et universités sont parfaitement obsolètes. Pour nombre de nos institutions, les proportions d'étudiants étrangers atteignent le seuil où quelque chose d'important change dans la culture des amphithéâtres : à partir d'un tiers d'étrangers, le mélange entre les étudiants français et les autres, tous choisis pour être capables de suivre des enseignements par construction difficiles, conduit à des classes plus interactives, à des travaux de groupes plus intéressants, à des discussions entre étudiants dans leur vie sociale infiniment plus enrichissantes.

Cet objectif est à concilier avec l'ascension équitable de tous, et ces deux objectifs sont conciliables. Mais que l'on ne se trompe pas d'objectif. Nos écoles ne sont pas une fin en soi, ce sont les trajets de réussite de chacun de nos étudiants qui représentent autant de micro-finalités particulières. Les écoles parisiennes les plus célèbres ne forment pas que des médailles d'argent du CNRS, des banquiers d'affaires, des capitaines d'industrie ou des grands consultants ; il y a aussi des gens qui auront à 50 ans des positions très variées dans des entreprises de notoriété modeste; heureusement ; et c'est très bien. Ces écoles historiquement très visibles prennent trop de place dans les préoccupations médiatiques et politiques : il serait intéressant de regarder l'origine sociale des 300 premiers au concours de l'internat de médecine ou les 80 reçus l'Ecole nationale de la Magistrature !

Chaque école doit garder cohérente la promesse qu'elle fait à chaque admis : celle d'un choix positif envers l'étudiant, reçu de telle sorte qu'il s'intègre bien dans le projet de l'école, puis l'ambition de lui faire faire des études difficiles afin de le faire grandir, et de le préparer ainsi à un premier stade de carrière qui représentera un nouveau bond dans la difficulté.

C'est ce seul chemin cohérent qui caractérise des écoles incroyablement différentes. On ne sélectionne ni ne forme de la même manière des jeunes préparés à devenir chercheur en mathématiques, ingénieurs en aéronautique, banquiers d'affaires, entrepreneurs dans l'agro-alimentaire, agrégés de grammaire ou pilotes de chasse. Les exigences de ces métiers sont impitoyables dans un monde global.

Pour finir, cinq propositions complémentaires :

- a) les internats d'excellence sont une bonne idée : complétons-les par des « écuries d'excellence », où les plus brillants d'origine modeste, dans des lycées moyens, pourraient être stimulés au mieux,
- b) soyons très vigilants sur la réforme du lycée : quand deux heures de sciences ont été perdues entre la première et la terminale, que l'on soit sûr que ce changement n'affecte pas les bons étudiants des lycées défavorisés,
- c) l'orientation scolaire est un défi : qu'on confie aux PRES une part importante de leur responsabilité, pour qu'un universitaire et un professeur de grande école participent au pilotage de tout le dispositif, comme le proposait le rapport de Christian Philip,
- d) Pour aider au financement des études, explorons l'idée d'une « Loi TEPA étudiante », où le statut social étant défini comme étudiant, le jeune pourrait travailler jusqu'à 12 heures par semaine sans charges sociales ni impôt, dans des structures publiques ou associatives ;
- e) Certaines institutions sans soutiens de l'Etat sont contraintes de demander des frais de scolarité élevés, se substituant au financement de l'enseignement supérieur par l'impôt. Explorons l'idée du rapport du rapport Chartier de défiscaliser 50% de ces frais de scolarité, pendant une période de 10 ans après le diplôme, avec la garantie d'un emprunt d'Etat pour les étudiants ; tous auront ainsi un meilleur accès à ces formations.

Il y a un vaste travail à entreprendre pour que les jeunes brillants d'origine défavorisée soient, autant que les autres, entraînés aux disciplines difficiles car abstraites. La culture intellectuelle n'est pas le seul chemin du succès, loin s'en faut. Mais elle existe, et il faut aussi accepter de reconnaître la légitimité sociale et politique des lieux qui la développent, la cultivent et l'enseignent, comme dans tous les grands pays.

Ce serait faire une belle erreur française d'intellectualisme que de prétendre que nos formations, qui ont la force et les limites d'une culture intellectuelle conjugée à une culture de l'action, auraient le monopole de la réussite et de l'influence en France. Nous n'avons ni le rôle ni la prétention de préparer à toutes les fonctions d'influence et de responsabilité. Ce serait faire injure à bien des métiers et bien des cultures, également influents, tout autant réussis, parmi lesquelles se trouvent des élus, des artistes, des sportifs, des entrepreneurs, des journalistes, et tant d'autres.....

La France est riche de ces diversités.

Pierre Tapie
Président de la CGE